



ENTREPRISES En cette année de résultats et de dividendes records, la question des rémunérations semble être moins houleuse en assemblée générale. Tandis que successions et révolution numérique occupent le devant de la scène.

AG : les rémunérations passent mieux

La saison 2018 des assemblées générales (AG) du CAC 40 semble marquée par un apaisement de la grogne des actionnaires envers les rémunérations des dirigeants. La tendance à la baisse, constatée depuis 2014, sur les scores d'approbation des résolutions Say on Pay s'est stabilisée, relève Capitalcom dans une étude à paraître. Alors même que la réglementation s'est renforcée à ce sujet, puisque, cette année, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la loi Sapin II, le vote dit « ex-post » des rémunérations versées au titre de l'exercice précédent est devenu contraignant. Les 25 AG qui ont déjà eu lieu ce printemps enregistrent un vote ex-post meilleur que l'an dernier, avec un taux d'approbation de 88,13 % en moyenne, contre 87,68 % en 2017. Quant au vote ex-ante (qui statue sur les montants qui seront attribués l'an prochain), il augmente légèrement à 88,91 %, comparé à 88,36 % l'an passé. **Néanmoins, 11 entreprises du CAC 40** (AccorHotels, Essilor, Orange, Atos, Axa, Bouygues, Michelin, Kering, Schneider Electric, Société Générale et Vinci) ont enregistré une baisse des taux d'approbation de leurs résolutions de Say on Pay ex-post et 11 de leurs votes ex-ante (AccorHotels,

Bouygues, Essilor, Sanofi, Axa, Orange, Vinci, Crédit Agricole SA, Société Générale, Schneider Electric et Unibail-Rodamco). Sur l'ensemble de la saison, 17 résolutions de Say on Pay ont été votées au-dessous de 80 %, le seuil reconnu comme « sensible » (contre 22 l'an dernier). Parmi elles, Vinci, qui a fait face à une recommandation de l'agence de conseil ISS préconisant de voter contre la rémunération globale de son PDG Xavier Huillard. Résultat : les votes ex-post et ex-ante respectivement approuvés à 56,26 % et 54,15 % – contre 86,78 % et 90,89 % en 2017. Chez Essilor, ce sont l'augmentation de la part variable indexée sur la réussite du rapprochement avec Luxottica et une attribution d'actions de performance qui ont été contestées. La rémunération ex-post du PDG Hubert Sagnières n'a ainsi été approuvée qu'à 58,78 % (contre 87,11 % l'an passé). **La grande tendance de cette saison, c'est la « révolution numérique »,** sur les lèvres de l'ensemble des dirigeants du CAC 40. Le sujet peut être abordé selon plusieurs angles (stratégie, contexte du marché, etc.), mais Capitalcom a été frappé par l'irruption de l'approche



frappé par l'irruption de l'approche « humaine » du digital. Ainsi, chez Crédit Agricole SA, les dirigeants insistent sur le rôle de l'humain – renforcé par les capacités de l'intelligence artificielle – au cœur des relations clients. Stéphane Richard, PDG d'Orange, a exposé sa philosophie selon laquelle la technologie devient innovation lorsqu'elle se rend utile pour l'humain, la société et la planète. Conscients que la révolution numérique est associée à une déshumanisation de l'entreprise – 1 Français sur 2 considère que le numérique est une menace pour les salariés –, les groupes du CAC 40 ont tenu à proposer une vision positive du sujet.

La cybersécurité ou l'émergence de nouvelles compétences, digitales stratégiques, sont également des points d'attention pour les groupes.

Schneider Electric a ainsi créé un comité chargé du digital au sein de son conseil d'administration. Le groupe dirigé par Jean-Pascal Tricoire a consacré 20 % de son AG au numérique, 18 % pour Orange et 15,5 % pour Crédit Agricole SA. Les actionnaires reviennent régulièrement sur ce point : 27 questions concernant la digitalisation ont été posées, soit plus de 8 % du total des questions – par exemple : « Avez-vous déjà des talents pour suivre la transition vers l'IA ? » (Essilor).

Cette saison a été marquée par de nombreux mouvements dans la gouvernance des entreprises. Plusieurs groupes ont annoncé en amont une évolution à venir à leur tête. Cette AG aura ainsi été la dernière pour Jean-Dominique Senard en tant que président de Michelin, tandis que Carlos Ghosn, PDG

de Renault, a vu son mandat renouvelé pour la dernière fois. S'est également déroulée la passation de pouvoirs, attendue entre Gérard Mestrallet et Jean-Pierre Clamadieu à la présidence d'Engie. Enfin, plusieurs « surprises » ont eu lieu. Vincent Bolloré a ainsi annoncé son départ de la présidence du conseil de surveillance de Vivendi à la fin du vote des résolutions, peu avant la clôture de l'AG, au profit de son fils Yannick. De même, Louis Gallois a déclaré qu'il quittera la présidence du conseil de surveillance de Groupe PSA en 2020. ■

Marie-Caroline Lopez

Les 25 AG qui ont déjà eu lieu enregistrent un vote ex-post meilleur que l'an dernier, avec un taux d'approbation de 88,13 %.